



Ordre du jour de la séance ajournée du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 14 avril 2025, à 19h00, au 1 ave du Centre-Nature (Centre-Nature), Saint-Basile

1. **Présence et quorum**
 2. **Ouverture et adoption de l'ordre du jour**
 3. **Procès-verbal**
 - 3.1. Acceptation des procès-verbaux de la séance régulière du 10 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 24 mars 2025
 4. **Trésorerie**
 - 4.1. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2024
 - 4.2. Comptes à payer – Fournisseurs – Salaires – Débours
 - 4.3. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Coûts au 31 décembre 2024
 - 4.4. Vente de terrains de 2024
 - 4.5. Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle
 - 4.6. Office municipal d'habitation du Grand Portneuf – Approbation budget révisé 2025
 - 4.7. Approbation des surplus affectés au 31 décembre 2024
 5. **Période de questions •**
 6. **Correspondance**
 7. **Loisirs**
 - 7.1. Subvention 2025 à la bibliothèque de Saint-Basile – Au fil des mots
 8. **Urbanisme**
 - 8.1. Adoption règlement no 04-2025 modifiant le plan d'urbanisme numéro 06-2012, le règlement de zonage numéro 07-2012 et le règlement de lotissement numéro 08-2012 en vue de permettre la réalisation d'un projet résidentiel intégré en bordure du boulevard du Centenaire
 - 8.2. Demande de dérogation mineure no 05-2025 – 72, rue Sainte-Anne
 - 8.3. Demande de dérogation mineure no 06-2025 – 139, rang Saint-Joseph
 9. **Projets**
 - 9.1. Décompte no 13 – Agrandissement caserne et hôtel de Ville
 - 9.2. Autorisation de paiement – Surveillance des travaux mise aux normes de l'aqueduc Saint-Anne
 - 9.3. Libération de retenue de contrat – Chambre de réduction de pression boulevard du Centenaire
 - 9.4. Décompte no 14 – Agrandissement caserne et hôtel de Ville
 - 9.5. Correction à la résolution 154-06-2024 – Vente parcelle de terrain lot 6 535 751
 10. **Service incendie**
 - 10.1 Adoption Schéma de couverture de risque
 11. **Hygiène du milieu**
 12. **Travaux publics**
 - 12.1. Embauches aux travaux publics
 13. **Direction générale**
 - 13.1 Consentement autorisant implantation du 3-1-1 pour les juridictions téléphoniques et les tours cellulaires partagées pour la Ville de Saint-Raymond
 14. **Varia**
 - 14.1 Rapport de comités
 15. **Levée de la séance**
- Lors de la période de questions, le président d'assemblée (le maire) vous invitera à vous présenter (nom et adresse) et à poser vos questions, qu'elles soient en lien avec des points à l'ordre du jour ou non. Vous devez respecter les règles d'ordre et de courtoisie, et vous adresser uniquement au président d'assemblée. Ces règles visent à préserver un certain décorum et à favoriser des échanges respectueux et constructifs entre les élus et les citoyens.
 - À la fin des échanges, soyez libre d'assister à la suite du conseil ou simplement quitter pour vos obligations personnelles.